Une diffÃ©rence de dix ans dâ??espÃ©rance de vie entre Palestiniens et IsraÃ©liens

Description

Par Adri Nieuwhof, samedi 24 janvier 2015

150122-gaza-hospital-worker

Un mÃ©decin palestinien travaille Ã lâ??hÃ´pital al-Shifa de la ville de Gaza pendant une manifestation des gardiens qui rÃ©clament leurs salaires impayÃ©s du mois dernier. (Ali Jadallah / APA images)

Selon un nouveau rapport, lâ??espÃ©rance de vie des Palestiniens en Cisjordanie occupÃ©e et Ã Gaza est dâ??environ dix ans infÃ©rieure Ã celle des personnes vivant en IsraÃ«l aujourdâ??hui. Et cependant, la mortalitÃ© infantile et maternelle est aussi quatre fois plus haute en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza.

Les donnÃ©es accumulÃ©es par les MÃ©decins pour les Droits de lâ??Homme-IsraÃ«l (PHR-I) rÃ©vÃ¨lent des disparitÃ©s dans le domaine de la santÃ©, dont lâ??organisation dit quâ??elles sont une consÃ©quence directe de lâ??occupation israÃ©lienne.

Il est important de noter que les donnÃ©es utilisÃ©es par PHR-I nâ??incluent pas 2014, annÃ©e de lâ??attaque massive sur Gaza par IsraÃ«l durant laquelle plus de 2.200 Palestiniens ont Ã©tÃ© tuÃ©s. La comparaison entre IsraÃ«l et la Cisjordanie occupÃ©e et Gaza est par ailleurs limitÃ©e par le fait quâ??elle nâ??inclut pas JÃ©rusalem Est, qui fait partie de la Cisjordanie.

PHR-I dit quâ??il nâ??y a pas de donnÃ©es spÃ©cifiques sur JÃ©rusalem Est parce que le MinistÃ¨re de la SantÃ© dâ??IsraÃ«l considÃ¨re ce territoire occupÃ© comme faisant partie dâ??IsraÃ«l. Lâ??assurance nationale de santÃ© sâ??applique Ã JÃ©rusalem-Est, et les services locaux de santÃ© collectent les donnÃ©es pour le ministÃ¨re.

InÃ©galitÃ© de vaccination

le rapport de PHR-I â?? intitulÃ© Â« Diviser et ConquÃ©rir : InÃ©galitÃ© dans la SantÃ© Â» â?? dit quâ??en Cisjordanie et Ã Gaza, en moyenne dix-neuf bÃ©bÃ©s meurent pour mille naissances, alors quâ??en IsraÃ«l, la moyenne est de quatre pour mille. Alors que chez les Palestiniens, les maladies infectieuses que lâ??on peut prÃ©venir sont la cause principale de la mortalitÃ© infantile, en IsraÃ«l câ??est rarement le cas.

Vingt-huit sur 100.000 des mÃ¨res palestiniennes vivant sous occupation meurent en couches, contrastant avec les sept sur 100.000 en IsraÃ«l.

Lâ??incidence des maladies infectieuses est plus Ã©levÃ©e dans les territoires palestiniens occupÃ©s quâ??en IsraÃ«l. TrÃ¨s dÃ©rangeant, certaines vaccinations contre des maladies potentiellement

mortelles ne sont pas pratiquÃ©es en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza.

Des vaccins chers pour prÃ©venir lâ??hÃ©patite A, la varicelle, la pneumonie, le rotavirus (cause habituelle de diarrhÃ©es sÃ©vÃ¨res chez les bÃ©bÃ©s et les jeunes enfants) et le papillomavirus humain, qui peut causer le cancer cervical, ne font pas partie du programme national de vaccination de lâ??AutoritÃ© Palestinienne par manque dâ??accessibilitÃ© et de moyens financiers.

Etranglement des soins de santÃ© palestiniens

Le systÃ¨me de santÃ© palestinien est dans un Ã©tat de crise chronique Ã cause de la pÃ©nurie constante de moyens financiers, de mÃ©dicaments, dâ??Ã©quipement mÃ©dical et du manque de mÃ©decins spÃ©cialistes et de personnel mÃ©dical en gÃ©nÃ©ral.

Il y a moins dâ??argent disponible pour la santÃ© en Cisjordanie et Ã Gaza, est-il expliquÃ© dans le rapport. Les dÃ©penses per capita ne reprÃ©sentent quâ??un huitiÃ¨me des dÃ©penses des services de santÃ© israÃ©liens.

En outre, IsraÃ«l a fait usage de son contrÃ´le sur les impÃ´ts des Palestiniens en retardant le transfert des frais de douane Ã lâ??AutoritÃ© Palestinienne comme une mesure punitive, rendant le planning du budget annuel difficile pour le ministÃ¨re de la santÃ©. A cause de ces difficultÃ©s financiÃ¨res, les travailleurs mÃ©dicaux ne sont pas payÃ©s rÃ©guliÃ¨rement. Ces restrictions provoquent parfois des grÃ¨ves et Ã la rÃ©duction de la semaine de travail de cinq Ã trois jours.

IsraÃ«l a huit fois plus de mÃ©decins spÃ©cialistes â?? 1,76 pour 1.000 rÃ©sidents â?? lÃ oÃ¹ la Cisjordanie et Gaza nâ??en ont que 0,22 pour 1.000. Le nombre dâ??infirmiÃ¨res pour 1.000 rÃ©sidents est significativement plus bas dans les territoires occupÃ©s â?? 1,9 infirmiÃ¨res pour 1.000 rÃ©sidents contre 4,8 pour 1.000 en IsraÃ«l.

Le systÃ¨me de santÃ© palestinien nâ??est pas en capacitÃ© de fournir des traitements spÃ©cialisÃ©s pour Â« des problÃ¨mes mÃ©dicaux complexes dans les domaines tels que la cancÃ©rologie, la cardiologie et lâ??orthopÃ©die Â», dit PHR-I.

Beaucoup de patients qui avaient besoin de ces traitements â?? qui coÃ»tent trÃ¨s cher â?? ont fait appel Ã des services de santÃ© palestiniens privÃ©s Ã JÃ©rusalem Est et, si besoin, aux hÃ´pitaux dâ??IsraÃ«l, dâ??Egypte et de Jordanie. En 2010, le coÃ»t de ces demandes sâ??est Ã©levÃ© Ã environ trente pour cent du budget du ministÃ¨re de la santÃ© palestinien. En 2012, plus de 5.000 patients ont fait appel Ã IsraÃ«l pour un coÃ»t total de plus dâ??un million de shekels (254.670 $).

Ces demandes accroissent la dÃ©pendance Ã IsraÃ«l et sont un obstacle au dÃ©veloppement dâ??un systÃ¨me de santÃ© indÃ©pendant en Cisjordanie et Ã Gaza.

En plus, les Palestiniens qui ont besoin de voyager pour un traitement mÃ©dical hors des territoires occupÃ©s sont soumis au systÃ¨me dâ??autorisation restrictive et arbitraire dâ??IsraÃ«l. PHR-I dit quâ??IsraÃ«l Â« conditionne le dÃ©part de patients de la Bande de Gaza pour traitement mÃ©dical aux rÃ©ponses au questionnaire de sÃ©curitÃ© GSS (Shabak) Â».

AccÃ¨s restreint aux mÃ©dicaments

Le MinistÃ¨re israÃ©lien de la SantÃ© contrÃ´le aussi lâ??importation des produits pharmaceutiques en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. Il n â??autorise que lâ??importation de mÃ©dicaments enregistrÃ©s en IsraÃ«l et bloque lâ??importation de marchÃ©s voisins qui pourraient fournir des mÃ©dicaments moins chers. Les Palestiniens ne peuvent pas profiter des systÃ¨mes de tarification en usage dans lâ??industrie pharmaceutique qui tiennent compte du niveau socio-Ã©conomique de la population visÃ©e.

Le systÃ¨me des douanes liÃ©es Ã IsraÃ«l oblige les Palestiniens Ã acheter les mÃ©dicaments aux prix Â« les plus hauts Â».

Importer des matiÃ¨res premiÃ¨res pour lâ??Ã©laboration de mÃ©dicaments locaux est presque impossible Ã cause de la politique israÃ©lienne qui restreint le transfert de marchandises et de matiÃ¨res premiÃ¨res vers les territoires palestiniens.

Toute importation par un laboratoire pharmaceutique requiert une autorisation de la part du MinistÃ¨re de la SantÃ©. TrÃ¨s souvent, IsraÃ«l interdit lâ??importation de matÃ©riaux de base, sous prÃ©texte que ces matÃ©riaux pourraient Ãªtre utilisÃ©s pour des opÃ©rations militaires. En rÃ¨gle gÃ©nÃ©rale, les industriels dâ??IsraÃ«l nâ??ont pas besoin de ces autorisations â?? et quand une autorisation est requise, elle est accordÃ©e sur une base annuelle.

Â« Des droits diffÃ©rents Â»

MÃ©decins pour les Droits de lâ??Homme-IsraÃ«l conclut son rapport en disant que Â« deux populations vivent sur un seul territoire, dirigÃ©es par un mÃªme gouvernement â?? avec des droits diffÃ©rents Â». Un groupe â?? les IsraÃ©liens â?? jouit dâ??un excÃ¨s de privilÃ¨ges.

Mais toute personne humaine a le droit dâ??accÃ©der au degrÃ© le plus Ã©levÃ© possible de santÃ© physique et mentale. Le droit Ã la santÃ© inclut non seulement des soins mÃ©dicaux opportuns et appropriÃ©s, mais aussi les dÃ©terminants sous-jacents de la santÃ© â?? tels que lâ??accÃ¨s Ã de lâ??eau propre et potable, un systÃ¨me sanitaire suffisant et des conditions dâ??habitation et dâ??environnement sÃ»res.

La violence continue dâ??IsraÃ«l contre les Palestiniens de tous Ã¢ges ne cesse de leur infliger un tort considÃ©rable et accroÃ®t le besoin de services de santÃ© pour lâ??obtention desquels le systÃ¨me palestinien se bat aujourdâ??hui.

Traduction : J. Ch. pour lâ??Agence MÃ©dia Palestine

Source : The Electronic Intifada

Adri Nieuwhof est une dÃ©fenseure des droits de lâ??Homme vivant aux Pays Bas et une ancienne militante anti-apartheid du ComitÃ© hollandais sur lâ??Afrique du Sud.

date crÃ©Ã©e
2015/01/27